



JAN-JUIN    JUIL-DÉC    JAN-JUIN    JUIL-DÉC    JAN-JUIN    JUIL-DÉC

**EN DÉCLIN**

**OPTIONS DE GESTION APPROPRIÉES :**

- Sensibiliser la communauté
- Mettre en place des mesures de gestion (ex. limitation de la pêche)
- Renforcer le suivi
- Communiquer les résultats aux services concernés et discuter des actions à mettre en oeuvre

**SURPÊCHÉ**

**OPTIONS DE GESTION APPROPRIÉES :**

- Informer la communauté sur le déclin observé
- Fixer des quotas de pêche
- Mettre en place une interdiction temporaire ou permanente de la pêche
- Discuter des règles du plan de gestion (s'il y en a un)
- Minimiser les autres pressions sur l'espèce (pollution, aménagements côtiers...)
- Préparer un plan de réhabilitation de l'espèce
- Continuer le suivi, en répétant les enquêtes dans 3 à 6 mois
- Contactez les services concernés pour les informer des résultats et pour une évaluation détaillée

